

C E N S E O  
p a t r i m o i n e

## DOCUMENT D'ENTREE en RELATION

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

### L'ENTREPRISE

Nom ou dénomination sociale : CENSEO patrimoine

Adresse professionnelle ou siège social : 10 rue de la loge 34000 MONTPELLIER

SIREN:477693097

NAF/APE : 7022Z

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par JM KASSIGIAN en qualité de responsable du traitement pour des nécessités contractuelles en particulier.

Elles sont conservées pendant toute la durée de la relation d'affaires et 5 ans au-delà (10 ans au delà pour l'activité immobilière : art 86 du décret du 20/07/1972 portant application de la loi Hoguet du 02/01/1970))

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : [info@censeopatrimoine.fr](mailto:info@censeopatrimoine.fr)

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

### STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller (ou intermédiaire) est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 07007944 (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

**CIF (Conseiller en Investissements Financiers)** susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org);

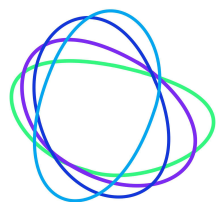
Cette activité est contrôlable par l'AMF.

**IAS(Intermédiaire en Assurance)** : courtier type B, niveau de conseil susceptible d'être fourni : 1 et 2

**IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements)** : Mandataire non exclusif

**Service de conseil sur des contrats de crédits immobiliers** : service de conseil

L'(ou les) activité(s) d'IAS ou (et) d'IOBSP est (sont) contrôlable(s) par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et



C E N S E O  
p a t r i m o i n e

de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

**Agent immobilier :** carte T n°CPI 34022017000020147 délivrée par la CCI de l'Herault sans détention de fonds. L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

Votre conseiller ou intermédiaire (selon qu'il soit membre de l'ANACOFI et/ou de l'ANACOFI-CIF) dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : ZURICH

Numéro de police:740 0026945

<b>Pour des montants de :</b>	<b>CIF</b>	<b>IAS</b>	<b>IOBSP</b>	<b>IMMO</b>
<b>Responsabilité Civile Professionnelle :</b>	<i>1 000 000</i>	<i>2 500 000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>1 000 000</i>
<b>Garantie financière :</b>		<i>115 000</i>	<i>115 000</i>	<i>110 000</i>

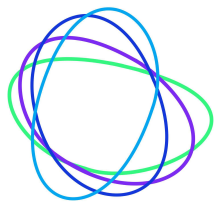
\*sauf exception: versement d'un acompte sur prise d'honoraires

Votre conseiller (ou intermédiaire) s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'**ANACOFI-CIF** disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr) ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

**LISTE DES PARTENAIRES/ PRINCIPAUX PARTENAIRES <sup>1</sup>: COMPAGNIES, ETABLISSEMENTS DE CREDIT, ENTREPRISES D'ASSURANCE, AUTRES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES IMMOBILIERS (Promoteurs)**

<b>Nom</b>	<b>Nature</b>	<b>Type d'accord</b>	<b>Mode de rémunération</b>
Nortia	Plateforme financière	Démarchage conv de distribution, courtage, commercialisation	commissions
Primonial	Plateforme financière	Demarchage, convention de distribution, commercialisation	Commissions

<sup>1</sup> Voir notice



C E N S E O  
p a t r i m o i n e

Ageas	Plateforme financière	Demarchage, convention de distribution, commercialisation	Commissions
-------	-----------------------	---	-------------

## MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

**Mention des différents tarifs et honoraires pratiqués : Montant HT 150]et TTC180]**

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

## MODE DE COMMUNICATION

*Courrier, téléphone, mail.*

## TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 - MAJ 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

## MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes :

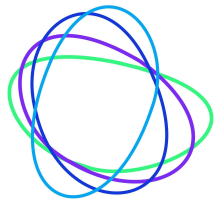
Par courrier : Censeo patrimoine 10 rue de la loge 34000 montpellier

Par tel/ fax : 0467560588 ou par mail : [info@censeopatrimoine.fr](mailto:info@censeopatrimoine.fr)

### Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.



C E N S E O  
p a t r i m o i n e

### Saisir un médiateur :

<b>I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise :</b> Médiateur de l'Anacofi 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris	<b>Pour les activités d'assurance</b> La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09 Site internet : <a href="https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+médiateur">https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+médiateur</a>
<b>II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :</b> Pour les activités de CIF Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 Site internet : <a href="https://www.amf-france.org/fr/le-médiateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation">https://www.amf-france.org/fr/le-médiateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation</a>	<b>Pour les activités d'IOBSP et Immobilières<sup>2</sup></b> Médiation de la consommation - ANM Conso 62 rue Tiquetonne 75002 PARIS <a href="https://www.anm-conso.com/site/particulier.php">https://www.anm-conso.com/site/particulier.php</a>

### DATE ET SIGNATURE<sup>3</sup>

Le client Fait à : _____ Date : _____ Signature : _____	Le conseiller Fait à : _____ Date : _____ Signature : _____
--	--